

CONFIDENTIEL

Rome, le 11 juin 1990

EY/WS

R.P. 5

Italie : échec des référendums

L'institution du **référendum** revêt en Italie un caractère particulier : 500'000 citoyens peuvent demander **l'abrogation** totale ou partielle d'une loi. La votation référendaire n'est cependant valable que si la **majorité** des ayant droit a participé au scrutin.

Le référendum, peu utilisé dans le passé, est devenu ces dernières années l'instrument privilégié des partis de gauche et des mouvements écologiques pour secouer la classe politique italienne et l'obliger à prendre des initiatives sur le plan institutionnel et à légiférer dans certains domaines, par exemple sur le divorce ou l'avortement; c'est également à la suite d'un référendum que le gouvernement a dû abandonner l'option nucléaire.

Jusqu'ici, et cela en dépit du fait que l'institution référendaire n'est guère ancrée dans les traditions politiques, les votations avaient toutes abouti.

Les **référendums écologiques du 3 juin** dernier n'ont, par contre, suscité que peu d'intérêt dans l'opinion publique.

Deux d'entre eux avaient pour objet **l'abolition de la chasse** sur l'ensemble du territoire et le troisième visait à **interdire l'usage des pesticides en agriculture**. Certes, les questions n'étaient pas posées en ces termes mais leur acceptation aurait conduit à ce résultat.

Environ 18 millions de citoyens sur 20 millions de votants, soit **environ 93%**, ont effectivement accepté les objets soumis au vote, ce qui a fait dire aux promoteurs qu'ils avaient remporté une victoire morale; avec **57% d'abstentions**, il manquait cependant 3 millions de votants pour atteindre le quorum. La consultation n'a donc pas abouti.

Ce taux anormalement élevé d'abstention résulte de la combinaison d'une série de facteurs parmi lesquels on peut citer le fait qu'un nombre élevé de certificats électoraux n'est apparemment jamais arrivé à destination; les électeurs, peu motivés par une campagne molle et sans éclat, ne se sont guère préoccupés de les réclamer. Différentes votations ont par ailleurs eu lieu depuis un an, ce qui a provoqué une certaine lassitude auprès des électeurs. Par ailleurs, les objets soumis au vote étaient politiquement peu controversés, tous les partis gouvernementaux ayant laissé la liberté de vote, et peu rentables en termes de marchandages électoraux. Les Italiens sont en outre peu habitués à un

- 2 -

scrutin purement civique et sans connotations idéologiques et partisans : l'issue du vote n'avait en effet aucune conséquence sur les équilibres de pouvoir et, à ce titre, ne présentait d'intérêt particulier ni pour les partis ni pour les électeurs. A cela s'ajoute le fait que la conscience écologique des Italiens, particulièrement au Centre et au Sud où l'affluence aux urnes a été la plus faible, est encore peu développée.

L'acceptation du référendum sur les pesticides aurait par ailleurs conduit à la situation quelque peu absurde consistant à "purifier" la production agricole nationale sans empêcher l'importation de produits agricoles étrangers "contaminés".

Les associations de chasseurs et les producteurs d'armes ont, de leur côté, fait campagne notamment en prônant l'abstention; parmi les abstentionnistes se trouvait ainsi un grand nombre d'opposants qui avaient choisi ce moyen, certes un peu risqué, pour faire échouer la consultation.

Enfin, l'échec du vote est à rechercher aussi et peut-être surtout dans l'extrême fragmentation du mouvement écologique. Ses divisions, fondées davantage sur des rivalités personnelles que sur des divergences de fond, empêchent les différentes formations écologiques de coordonner et d'organiser leurs actions.

A l'issue de cette consultation, il reste dans l'opinion publique le goût amer des milliards dépensés pour son inutile déroulement et un certain agacement mêlé d'ironie face aux agissements de la classe politique. Dans les conversations ou dans les commentaires des journaux, celle-ci fait de plus en plus fréquemment figure d'accusée : incompétence, concussion, malversations. Aux différents scandales en cours s'ajoute maintenant celui du "Mondiale": budgets dépassés, travaux bâclés ou pas terminés, stades ne répondant pas aux normes de sécurité, 28 ouvriers morts sur les chantiers. Mais dès l'instant où sera donné le coup d'envoi du premier match et pendant un mois, l'Italie présentera au monde son meilleur profil.

L'Ambassadeur de Suisse



Francesca Pometta